

DOSSIER DE MÉCÉNAT 2023-24

Ecole

Association Ecole, Eveil et Loisirs
Pédagogie, Nature et Culture

ÉCOLE PRIMAIRE D'ÉOURRES

Sommaire

Qui sommes-nous ?

L'association _____ page 1
Note historique _____ page 2

Aperçu des projets

Projet éducatif _____ page 3
Projet pédagogique _____ page 4
Projet d'établissement _____ page 5

Le mécénat

Le mécénat, c'est quoi ? _____ page 6
Le mécénat d'entreprise _____ page 6
Dispositif fiscal _____ page 7
Les différents types de mécénat d'entreprise _____ page 7

Nos partenaires _____ page 8.

Coordonnées et Contact _____ page 9.

Ressources et budget prévisionnel _____ en PJ.

Les actions à soutenir _____ en PJ.



L'association

L'association **École, Éveil et Loisirs** (loi 1901) est créée en **1986**.
Elle porte le projet de l'école primaire d'Eourres, dans les Hautes-Alpes (05).

Notre association a été reconnue d'Intérêt Général le 8 septembre 2022 par la Direction Départementale des Finances Publiques des Hautes-Alpes.

Une école associative : la participation de tous ses membres.

Que l'on soit pédagogue, enfant ou parent, vivre ensemble et non les uns à côté des autres, est un **défi commun et engageant**.

Cela demande à chacun un investissement d'énergie et de temps important car un **bouillon de projets** anime et interpelle tous ses membres.

Plusieurs fois par an, des fêtes réunissent l'ensemble de la communauté de l'école. Ce sont des **moments fédérateurs**, rassemblant tous les acteurs de l'école dans un esprit de convivialité, de créativité et de joie. À ces occasions, les enfants y présentent des projets élaborés en classe (théâtre, chants, danses, expositions artistiques ...)

Des journées de chantier collectif sont organisées de temps en temps pour des besoins spécifiques. Il s'agit d'aider les pédagogues à réaménager des locaux accueillants et sécurisants pour les enfants.

C'est aussi cette **dynamique associative** qui permet aux parents, aux villageois ou à toute autre personne ayant des compétences spécifiques de proposer et de soutenir des activités en lien avec les projets pédagogiques.

Fonctionnement de l'association

L'École Primaire est administrée par l'Association EEL qui se fonde sur une participation coopérative de tous ses membres affiliés : parents et pédagogues.

L'association est dirigée par un conseil d'administration qui adopte un mode de fonctionnement collégial.



Des chiffres et des nombres pour l'année scolaire 2023-24

Nombre de familles : 17
Nombre d'élèves : 20
Nombre de bénévoles : 28
Nombre de pédagogues : 5
Nombre de service civique : 1
(Pas d' ATSEM pour cette année scolaire)

Note historique

La création de l'École d'Éourres s'inscrit dans le renouveau et la redynamisation du village d'Éourres au début des années 80.

La population est passée de 12 habitants en 1980 à 150 habitants en 2019 et l'effectif de l'école a toujours été voisin de 12 (entre 10 et 20 élèves).

En 1980, plusieurs couples avec de jeunes enfants s'installent à Éourres et choisissent d'organiser l'enseignement sur le village.

En 1986, l'association « École d'Éourres » est créée.

La structure se développe et un « contrat simple » est signé avec **l'Éducation Nationale**.

Tout en suivant les règles et le programme de cette dernière, l'École garde ainsi une liberté pédagogique et le choix du personnel enseignant, une spécificité liée aux souhaits des parents et au contexte local.

En 2008, l'École n'ayant pas de classe maternelle il a été obtenu que soit créé une **Micro-crèche Municipale** permettant d'accueillir la tranche d'âge des 2-6 ans, **ceci grâce au soutien de la commune d'Éourres**.

La commune a, dès le début, été partie prenante de cette belle aventure en mettant à disposition de l'association le bâtiment, en attribuant des subventions si besoin et en soutenant des emplois au sein de la micro-crèche et de l'école.

Au fil des années, l'équipe pédagogique de l'École et de la Micro-crèche s'inspire de **différents outils pédagogiques : Freinet, Montessori, Steiner, Coopérative, Faber & Mazlish, pédagogues contemporains, Neurosciences dans l'éducation...** Autant de ressources favorisant la coopération, l'autonomie, l'esprit de recherche, l'expression libre, corporelle et artistique, la communication bienveillante, la créativité et le lien à la nature.

L'année scolaire 2024-2025 verra un changement structurel dans les statuts de l'école : la micro-crèche subventionnée par la CAF n'aura plus lieu d'être (cf. instruction obligatoire dès 3 ans se référant à la Loi Blanquer).

Plusieurs pédagogues, ainsi qu' un(e) ATSEM et un(e) service civique, accompagneront la vie scolaire du groupe classe, placés sous une seule direction pédagogique.

Un aperçu du projet éducatif

L'école : une aventure collective

L'école forme une petite société, ou encore une grande famille.

Ainsi, nous voulons que notre école soit un lieu où les enfants vivent des moments mémorables, qu'ils soient soudés par la création de références culturelles communes et portés par des projets collectifs. En somme, **nous souhaitons que chaque jour l'enfant soit curieux de revenir à l'école vivre et co-créer la suite de l'aventure !**

Une école pluraliste et laïque

L'école est un lieu de vivre-ensemble au cœur duquel sont stimulés la rencontre, la confrontation, l'esprit critique et l'esprit de recherche.

Elle rassemble une diversité de cultures, de tous horizons sociaux, politiques ou philosophiques.

L'école est pour nous **un lieu pluraliste qui propose de vivre la rencontre de l'autre avec authenticité.** En encourageant l'individu à reconnaître, accueillir et respecter l'autre dans sa différence, nous pouvons alors, enfants, parents et pédagogues, nous ouvrir à une diversité de regards sur le monde.



Le respect de l'individu et de la communauté

A l'école d'Eourres, l'enfant est un individu singulier faisant partie intégrante de la communauté.

Nous accordons autant d'importance à **l'épanouissement de son potentiel individuel qu'à son devenir solidaire, citoyen et responsable.**

Faire l'expérience de la vie

Nous souhaitons que chaque enfant reparte riche d'une multitude d'expériences qui feront écho à sa vie adolescente puis adulte. Nous l'invitons à ancrer les apprentissages dans des situations concrètes et variées qui engagent pleinement ses facultés motrices, sensorielles, intellectuelles et psychiques. Nous favorisons ainsi les **apprentissages naturels, spontanés, concrets et autonomes** et une mise en mouvement dans des contextes et environnements variés.

Le travail qui fait sens

Nous souhaitons que l'école soit un lieu où **l'enfant fasse l'expérience de la notion de travail en étant porté par un élan de curiosité et d'intérêt sincère.**

Tout travail nécessite d'engager une certaine volonté pour mobiliser en soi les ressources nécessaires pour le réaliser.

Cette prise en compte du "travail qui fait sens" nous semble fondamentale pour participer à la construction de l'estime de soi, qui est elle-même une base fondatrice pour grandir et s'épanouir.

Un aperçu du projet pédagogique

Partir des intérêts de l'enfant

La curiosité naturelle de l'enfant est un moteur, au service de la découverte et des apprentissages. L'enfant est acteur de ses apprentissages.

L'esprit de recherche

L'objectif est de développer l'esprit de recherche de l'enfant en répondant aux questions qu'il se pose dans tous les domaines, en facilitant la réflexion et le dialogue.

Le tâtonnement expérimental

Le tâtonnement expérimental est une loi de la vie en général. Il répond de la méthode naturelle des apprentissages fondée sur la curiosité de l'enfant comme point de départ.

Le lien à la nature

Notre école, située dans un **environnement riche en biodiversité**, donne une place importante à la nature. Les enfants sont invités chaque semaine à être dans la nature pour des activités. La régularité de ces moments tout au long de l'année leur permet de faire **l'expérience de la nature changeante** du vivant et de se relier aux rythmes naturels du cycle des saisons. Ce lien avec la nature permet à l'enfant d'**approfondir la compréhension de son environnement naturel**, de connaître la flore et la faune qui l'entourent ; cette connaissance invitant au **respect de l'environnement dont il se sent partie intégrante**.

La vie d'une école produit des déchets, nous sensibilisons les enfants à une gestion responsable de ces derniers. Les enfants sont impliqués en participant à l'évacuation des matières compostables qui seront données soit aux poules, soit déposées dans le grand bac à compost qui nourrira ensuite les petits espaces de jardin-potager de l'école.

Expression artistique et arts manuels

La créativité artistique de l'enfant est régulièrement sollicitée. Il découvre ainsi sa sensibilité, affirme son individualité, aiguise son sens de l'écoute et lui permet de découvrir une dimension culturelle.

Expression corporelle et pratiques sportives

C'est l'occasion pour l'enfant d'évacuer des tensions mais aussi d'acquérir des notions. Les activités corporelles permettent à l'enfant d'exercer l'ensemble de ses facultés psychomotrices.



La coopération

Nous promovons la coopération et la solidarité, à l'opposé de l'esprit de compétition, des rapports de force et de l'exclusion afin que les enfants s'approprient réellement leur école.

Le vivre-ensemble

Les enfants élaborent, en chaque début d'année scolaire et avec l'accompagnement des pédagogues, une charte du vivre-ensemble qui est écrite et imagée par leurs propres mots et dessins.

La pluralité de méthodes et d'outils

Les outils éducatifs sont multiples et variés, ils s'inspirent de différents courants pédagogiques et ont pour objectif de placer l'enfant au centre des apprentissages.

Un aperçu du projet d'établissement

Zoom sur :

La rédaction du Journal « Le fil du partage »

Apprendre à l'école c'est interroger le monde donc penser et communiquer.

Un va-et-vient constant entre le monde concret et le monde abstrait.

L'enfant a besoin d'acquérir des **langages spécifiques**.

Les objectifs principaux restent l'acquisition des **savoirs fondamentaux que sont lire, écrire et compter, ainsi que l'apprentissage du vivre-ensemble.**

Et puis pêle-mêle, il y a des temps :

- de **découverte** du monde (langue étrangère, histoire, géographie, sciences, technologie),
- d'**activités** physiques et motrices,
- d'**éducation** à l'environnement,
- d'**expressions** artistiques,
- d'**ateliers** divers.



C'est un projet transversal à tous les projets scolaires.

Tour à tour rédacteurs en chefs et journalistes, les enfants coordonnent la production des articles et mettent en page le journal sur un logiciel, ils choisissent le thème et la nature de leurs articles :

compte-rendu d'une activité ou d'un exposé, jeu, bande dessinée, histoire, poème, interview, enquête, recette ...

Les enfants se chargent ensuite de distribuer le journal dans divers endroits-clés : écoles et villages alentours (épiceries, bibliothèques, marchés, ...)

Le Grand Chêne

Le lien à la nature est au cœur du projet pédagogique de l'école.

Pour les journées nature, les enfants de l'école se rendent sur un lieu en pleine nature, mis à disposition par la commune, à trente minutes à pieds de l'école. Ce lieu a été baptisé le « **Grand Chêne** », car ce bel arbre constitue le point central du terrain. Autour de ce grand chêne, la classe a aménagé l'espace : barnum et tipi pour s'abriter en cas de pluie et stocker des affaires, cabanes, four solaire, toilettes sèches ...

Les objectifs des journées nature sont de :

- développer la connaissance de l'environnement naturel proche (faune, flore, géologie, cartographie) ;
- développer les apprentissages fondamentaux de manière transversale (par exemple : mathématiques appliqués à la construction d'une cabane) ;
- acquérir des savoirs-faire tels qu'allumer un feu, scier du bois, construire des cabanes, se repérer dans l'espace, bâter des ânes ...
- développer des compétences sociales et motrices directement en lien avec leur environnement.



Le mécénat

Le mécénat, c'est quoi ?

Le **mécénat** est « un **soutien matériel ou financier** apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un caractère d'intérêt général ».

Le mécénat constitue un don.

C'est un acte philanthropique.

C'est un moyen d'agir pour l'économie d'un territoire.

Qu'est-ce que le mécénat d'entreprise ?

Une forme de don qui séduit de plus en plus d'entreprises !

Il se traduit tout simplement par un **don financier, de matériel ou encore de compétences** et vous permet de soutenir un projet qui vous tient à cœur, selon vos moyens et possibilités.

Devenir mécène est un excellent moyen de **s'engager pour une cause sociale, environnementale ou culturelle qui correspond aux valeurs humanistes de votre entreprise** et ainsi valoriser son image.

Contrairement aux idées reçues, le mécénat n'est pas seulement réservé aux grandes entreprises. TPE, PME, ETI, GE, Start-up... toute entreprise assujettie à l'impôt en France, peu importe sa taille, peut proposer cette opportunité à ses collaborateurs.

Le mécénat est également ouvert aux petits commerçants, aux professions libérales, aux artisans et même aux particuliers !

Dispositif fiscal du mécénat d'entreprise

La déduction fiscale

La **déduction fiscale du mécénat d'entreprise est un atout majeur** qui rend ce type de don intéressant pour les entreprises. La loi prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent **une réduction d'impôts égale à 60 % de la somme versée**, pris dans la limite de 10 000 € ou de 5 pour mille (0,5%) du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé (Art. 238 bis CGI). En cas de dépassement de cette limite, il est également possible de reporter l'excédent, dans les mêmes limites, sur les 5 exercices suivants.

Exemple : si vous nous faites un don d'un montant de 3 000 euros, la réduction d'impôts (60% du don) sera de 1 800 euros.

Les 3 différents types de mécénat d'entreprise

Le mécénat financier

C'est sans doute le plus connu et répandu des types de mécénat. Le don financier peut être effectué par l'entreprise elle-même comme par les salariés qui organisent généralement une collecte.

Votre entreprise peut faire un don à une ou plusieurs associations et fondations.

Ce don permet de financer de nombreux projets d'intérêt général, de venir en aide au plus grand nombre ou même de créer des laboratoires d'innovation sociale.

Le mécénat en nature

Les entreprises, dont la vôtre, peuvent venir en aide aux organisations d'intérêt général en réalisant un don en nature.

En fonction des besoins des associations et des fondations de nombreux objets peuvent être donnés: matériel informatique et de bureaux, dons de vêtements, produits alimentaires...

Le mécénat de compétence

Moins connu des professionnels, le mécénat de compétences prend deux formes : le mécénat de long terme et le mécénat de court terme. Le premier se fait à temps plein sur une à deux années en moyenne et met exclusivement en œuvre les compétences métier du salarié (compétences juridiques, organisationnelles, communicationnelles).

Quand au second, il concerne tous types d'actions solidaires et s'effectue généralement sur quelques heures.

Ce type d'engagement se réalise toujours sur le temps de travail, votre employé percevant ainsi son salaire.

L'idée est d'offrir vos expertises et/ou de mettre vos salariés à disposition d'organismes d'intérêt général, leur permettant ainsi de développer leurs projets associatifs.

Le mécénat de compétences donne droit, lui aussi, à une réduction d'impôt.

Ils nous soutiennent, nous accompagnent

Notre projet d'école suscite, par sa volonté d'ouverture et d'action, des liens avec les partenaires extérieurs suivants :

- La commune d'Ourres
- la Bibliothèque municipale d'Ourres
 - l'association « Le Dojo d'Ourres »
 - l'association VieLaJoie
- l'association « Méouge Multi Sport » Projets inter-scolaires Vallée de la Méouge
 - la Ludothèque itinérante Ludambule.
 - le Parc Régional des Baronnies Provençales
- le **Planning Familial** (éducation à la sexualité et la prévention des violences sexuelles et sexistes)
- le **REAAP 05** (Réseau d'écoute, d'appui et d'aide aux parents)



Pourquoi pas vous ?!?

merci



Contacts et coordonnées

Association École, Éveil et Loisirs

École Primaire d'Éourres
107, Rue de l'École
05300 Éourres

asso.eel05@gmail.com
04.92.65.24.81

Encore + de détails sur

<http://ecole-eourres.com/>